

PRODUIT DE SOUS-PLANCHER DE MARQUE CGC LEVELROCK^{MD}

2500

2500 ÉCOLOGIQUE



DESCRIPTION

Sous-couche de ciment modifié de premier choix

- Application et prise rapides permettant une circulation légère en quelques heures seulement
- Produit le plus économique de l'industrie, offrant la résistance à la compression la plus élevée de sa classe
- Convient parfaitement aux constructions à ossature de bois et aux habitations multifamiliales
- Offert en assemblages UL assurant un indice de résistance au feu jusqu'à deux heures
- Procure une surface lisse résistant à la fissuration
- Aide à maximiser l'insonorisation entre les étages et les unités d'habitation
- Peut permettre d'obtenir des crédits LEED^{MD}
- Installé par des installateurs autorisés par CGC

Les produits de sous-plancher de marque CGC Levelrock^{MD} 2500 et CGC Levelrock^{MD} 2500 écologique sont des produits de sous-plancher de ciment modifié d'application rapide formulés et fabriqués par CGC pour une utilisation à l'intérieur dans la construction d'habitations multifamiliales, la construction commerciale légère et d'autres structures à ossature de bois. Ces produits de sous-plancher à résistance élevée peuvent être coulés avant l'installation des panneaux de gypse;* les produits sèchent plus rapidement, ce qui empêche la formation de moisissures en n'exposant pas les panneaux muraux à une humidité élevée. Les produits de sous-plancher de ciment modifié CGC Levelrock 2500 et 2500 écologique sont également économiques, car ils peuvent être appliqués à un taux pouvant atteindre 2 787,1 m² (30 000 pi²) par jour. Ils sont formulés de manière à assurer une résistance à la compression typique de 2 500 à 3 500 lb/po² à une épaisseur minimale de 19,1 mm (3/4 po) sur du sous-plancher en contreplaqué qui satisfait aux exigences de la construction d'habitations multifamiliales et d'hôtels ou de motels. Les produits de sous-plancher CGC Levelrock 2500 et 2500 écologique peuvent permettre d'obtenir les crédits LEED^{MD} 5.1 et 5.2.

Le produit de sous-plancher CGC Levelrock^{MD} 2500 écologique est fabriqué à partir de gypse synthétique, un sous-produit de la désulfuration des gaz de combustion qui est un procédé utilisé pour nettoyer les gaz de combustion émis par les centrales électriques alimentées en combustibles fossiles. Ce procédé limite grandement les émissions d'anhydride sulfureux, ce qui contribue à protéger l'environnement en réduisant les pluies acides nocives. L'utilisation du gypse synthétique permet en outre d'éliminer l'enfouissement de cette matière en tant que déchet solide. De plus, le produit de sous-plancher CGC Levelrock 2500 écologique peut permettre d'obtenir des crédits 4,1 et 4,2 du programme LEED[®], et les produits de sous-plancher CGC Levelrock 2500 et 2500 écologique combinés peuvent permettre d'obtenir des crédits 5,1 et 5,2 du programme LEED^{MD}.

Les produits de sous-plancher de ciment modifié CGC Levelrock 2500 et 2500 écologique sont mélangés avec du sable et de l'eau sur le chantier pour obtenir un sous-plancher léger présentant une surface lisse et monolithique. Un sous-plancher d'une épaisseur de 19,1 mm (3/4 po) pèse environ 7,5 lb/pi² et présente une densité sèche approximative comprise entre 114 et 124 lb/pi².

Les systèmes de sous-plancher de ciment coulé de CGC procurent, à faible coût, des planchers légers, à indice de résistance au feu et d'insonorisation et à surface lisse et monolithique dans les constructions résidentielles et les constructions commerciales légères. Utilisé avec la bande d'isolation du périmètre CGC Levelrock, le produit de sous-plancher CGC Levelrock 2500 ou 2500 écologique permet de réduire encore plus les risques de fissuration. Les applications typiques exigent moins de travail que de nombreux autres types de construction et assurent l'indice élevé de résistance au feu caractéristique des systèmes de gypse. Les systèmes d'insonorisation conçus par USG présentent des indices ITS et IIC améliorés lorsqu'ils sont utilisés avec les produits d'atténuation sonore CGC Levelrock^{MD}.

Remarque *Communiquer avec CGC à propos des exigences particulières en matière de performance.

GARANTIE

Une garantie limitée de 10 ans s'applique lorsque l'on utilise les systèmes de sous-plancher de marque CGC Levelrock^{MD} 2500 ou 2500 écologique de ciments modifiés scellés au moyen d'un apprêt-produit d'étanchéité de marque CGC Durock^{MD} X2 et un adhésif XL Brands^{MD}. Veuillez communiquer avec CGC pour de plus amples renseignements.

RESTRICTIONS

1. Ne pas utiliser à l'extérieur.
2. Ne pas utiliser en tant que produit de finition permanent.
3. Ne pas installer ce produit dans des endroits où il existe un risque d'exposition continue à l'humidité
4. Ne pas installer ce produit dans des applications au-dessous du niveau du sol. Pour connaître les recommandations relatives aux applications au niveau du sol, communiquer avec le représentant de CGC.
5. Installer uniquement ce produit sur du contreplaqué à assemblage à rainure et languette ou des panneaux OSB, ou sur un sous-plancher de bois à bord droit sans utiliser de renfort.
6. Ne pas utiliser sur des joints de dilatation ou de rupture. Prolonger tous les joints de mouvement dans la dalle de béton et traverser le sous-plancher. Dans les endroits où le plancher ne présente pas de joints de dilatation ou de rupture ou si des fissures systématiques sont apparues dans la dalle de béton en raison du mouvement de cette dernière, consulter un ingénieur qui participe au projet ou demander les services d'un ingénieur professionnel en structures afin de fournir de tels joints dans le cadre du système, et ce, conformément aux exigences techniques et aux normes de l'industrie.
7. Le design de la structure doit être tel que la flexion de charge dynamique ou statique ne dépasse pas L/240 et que la flexion de charge dynamique ne dépasse pas L/360. Certains revêtements de sol, notamment le marbre, le calcaire, le travertin et le bois, peuvent avoir des limites de flexion plus contraignantes. Consulter le fabricant de revêtement de sol approprié pour plus de renseignements.

INSTALLATION

Durant toute l'installation, l'immeuble doit être fermé et on doit maintenir une température minimale de 10 °C (50 °F) jusqu'à ce que l'équipement permanent de chauffage soit en fonction. On doit assurer une ventilation adéquate pour assurer le séchage uniforme du produit de sous-plancher installé; le séchage d'un plancher de 19,1 mm (3/4 po) nécessite généralement entre 5 et 7 jours. Protéger le plancher des charges causées par la circulation dense des ouvriers (p. ex. chariots chargés de cloisons sèches, armoires à outils lourdes, etc.) avec du contre-plaqué. Les zones protégées peuvent prendre plus de temps à sécher. Il faut s'assurer que ces zones sont sèches avant de poser le revêtement de sol. Pour des applications sur des panneaux de contreplaqué ou de panneaux de lamelles orientées homologués par l'APA, il est nécessaire d'appliquer un apprêt pour bois CGC Levelrock^{MD} pour assurer une liaison optimale entre le produit et le sous-plancher.

On doit laisser durcir suffisamment les sous-planchers de béton servant de substrat au système de sous-plancher CGC Levelrock 2500 ou 2500 écologique (généralement un minimum de 28 jours) avant l'installation du produit de sous-planche. Pour les applications au niveau du sol ou au-dessus du niveau du sol sur des sous-planchers de béton ou des dalles de béton, mesurer le taux d'émission de vapeur d'eau (MVER) selon la norme F1869 de l'ASTM. Le taux d'émission de vapeur d'eau doit être inférieur à 5 lb/1 000 pi²/24 h. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec CGC. L'épaisseur minimale des produits de sous-plancher CGC Levelrock 2500 et 2500 écologique coulés sur les sous-planchers en béton est de 1,27 cm (1/2 po). Les sous-planchers de béton doivent être apprêtés convenablement à l'aide de l'apprêt acrylique de béton CGC Levelrock^{MD} conformément aux directives de CGC. Se reporter à la publication *CGC Levelrock Floor Underlayment Finished Floor Installation Guidelines* (Directives d'installation du plancher fini sur le produit de sous-plancher CGC Levelrock) (IG1457F) pour obtenir les directives relatives à la pose du revêtement de sol.

Il faut faire l'inspection des fissures dans le sous-plancher de béton existant pour établir si elles sont causées par les contractions typiques du béton ou si elles sont le résultat d'un mouvement de la structure. Dans ce deuxième cas, il faut prendre des mesures pour corriger les fissures, faute de quoi elles apparaîtront tôt ou tard dans les sous-planchers CGC Levelrock 2500 et 2500 écologique. Réparer toutes les fissures existantes dans le béton ancien et neuf pour minimiser et contrôler leur capacité d'apparaître dans la couche des sous-planchers CGC Levelrock 2500 et 2500 écologique. Enlever le béton fragile le long des fissures à l'aide de ciseaux ou d'un autre moyen convenable. Enlever la poussière et les débris accumulés dans les cavités des fissures à l'aide d'un aspirateur ou d'un autre moyen convenable. Les fissures variées présentes dans le sous-plancher de béton, telles que les fissures dues au retrait, doivent être remplies à l'aide d'une colle époxyde bouche-fente convenable offerte sur le marché et conçue pour les applications de plancher de béton.

INSTALLATION (SUITE)

Pour garantir une résistance supérieure à la croissance des fissures, faire appel à des techniques de réparation des fissures par injection d'époxyde conformes aux directives de l'industrie afin de réparer des fissures qui sont actives ou profondes. Il convient de noter que la réparation de fissures existantes dans le sous-plancher de béton ne fait qu'atténuer, sans prévenir complètement, leur propagation dans les sous-planchers de marque CGC Levelrock^{MD} 2500 et 2500 écologique. La croissance des fissures existantes ou la formation de nouvelles fissures dans le sous-plancher de béton peut entraîner la propagation de fissures dans les sous-planchers CGC Levelrock 2500 et 2500 écologique. Respecter les joints de dilatation et de contrôle existants (voir le point n° 6 à la page 2 des Restrictions).

Afin de réduire les effets de l'expansion du gypse et la fissuration dans les angles extérieurs, utilisez une bande d'isolation du périmètre de marque CGC Levelrock. Consultez la fiche *USG Levelrock Brand Perimeter Isolation Strip Submitted* (la bande d'isolation du périmètre USG Levelrock) (IG1874) pour de plus amples renseignements.

Pour de plus amples renseignements sur les exigences et les restrictions d'installation du produit et pour obtenir des renseignements sur les produits les plus à jour, consulter le site cgcinc.com.

DONNÉES SUR LE PRODUIT

Résistance à la compression typique (produit mélangé) selon la norme C472 de l'ASTM (modifiée) : 2 000 à 3 200 lb/po²*

Densité sèche approximative (produit mélangé) : 114 à 124 lb/pi³

Remarque *Les valeurs de résistance à la compression mentionnées dans le présent document ont été obtenues dans des conditions contrôlées en laboratoire. Les conditions réelles sur le chantier peuvent différer en raison des conditions ambiantes, des variations régionales dans la composition du sable, d'un dosage irrégulier de l'eau, du sable et du produit de sous-plancher Levelrock^{MD} sur le chantier ainsi qu'en raison des différences dans l'équipement de malaxage ou de pompage.

DONNÉES D'ESSAIS

INSONORISATION

USG a mené toute une série d'essais acoustiques sur les systèmes de produits de sous-plancher dans des laboratoires accrédités par le NVLAP. Ces essais ont été menés conformément aux normes E90 et E492 de l'ASTM. Consulter les publications IG1685F de CGC pour connaître les valeurs des indices ITS et IIC pour une gamme de revêtements de sol répondant aux exigences du code en vigueur.

ASSEMBLAGES UL

G524, G230, G516, G535, G551*, G553*, G556, G561, G562, G564*, G566, G587, G588, G591, J917, J919, J920, J924, J927, J931, J957, J958, J991, J994, L006, L201, L206, L208, L209, L210, L211, L212, L501, L502, L503, L504, L505, L506, L507, L508, L509, L510, L511, L512, L513, L514, L515, L516, L517, L518, L519, L520, L521, L522, L523, L524, L525, L526, L527, L528, L529, L530, L532, L533, L534, L535, L536, L537, L538, L539, L540, L541, L542, L543, L545, L546, L547, L549, L550, L551, L552, L556, L557, L558, L559, L562, L563, L564, L565, L568, L569, L570, L571, L573, L574, L577, L579, L581, L583, L585, L587, L588, L589, L590, L592, L593, M500, M501, M502, M503, M504, M505, M506, M508, M510, M511, M513, M515, M517*, M521*, M522*.

Pour l'information la plus à jour sur la désignation UL de Type LRK, communiquer avec le représentant de CGC.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Consultez le site cgcinc.com pour obtenir les renseignements les plus à jour sur le produit.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME LEED

Pour obtenir les renseignements les plus à jour sur les systèmes de classement du programme LEED, la certification de projet et le U.S. Green Building Council, visiter le site usgbc.org.

AVERTISSEMENT

Irrite la peau. Cause des dommages graves aux yeux. Peut causer une réaction allergique cutanée. Peut causer une irritation respiratoire. L'inhalation de silice cristalline respirable peut causer le cancer. Bien lire et comprendre les mesures de sécurité avant toute manipulation. Éviter de respirer la poussière. Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé, porter un respirateur homologué NIOSH/MSHA. Porter gants et vêtements protecteurs/ protection oculaire. En cas d'ingestion, d'inhalation ou d'irritation cutanée, consulter un médecin. En cas de contact cutané, laver la peau abondamment avec de l'eau. En cas de contact oculaire, rincer les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes et continuer de rincer les yeux. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Mettre le produit au rebut selon les règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Pour plus d'information, appeler la sécurité des produits au 1-800-387-2690 ou consulter la fiche signalétique sur le site cgcinc.com.

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

REMARQUE

Les produits décrits dans le présent document peuvent ne pas être offerts dans toutes les régions. Les renseignements contenus dans le présent document peuvent être modifiés sans préavis. CGC Inc. n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait aux erreurs pouvant avoir été commises par inadvertance dans le présent document. Renseignez-vous auprès de votre représentant ou du bureau des ventes de CGC Inc.

MARQUES DE COMMERCE

Les marques de commerce CGC, LEVELROCK, DUROCK, C'EST VOTRE MONDE. BÂTISSÉZ-LE., le logo CGC, les éléments de design et les couleurs ainsi que les marques connexes sont la propriété de la société USG Corporation ou de ses sociétés affiliées. LEED est une marque déposée du U.S. Green Building Council. XL Brands est une marque déposée de la société XL Brands, LLC.

AVIS

Nous ne sommes pas responsables des dommages accidentels ou indirects, résultant des circonstances, ni des frais issus, directement ou indirectement, de la mauvaise utilisation ou de la pose des marchandises non conforme aux instructions et aux devis courants imprimés du vendeur. Notre responsabilité se limite strictement au remplacement des marchandises défectueuses. Toute réclamation à ce sujet sera réputée caduque à moins d'être faite par écrit dans les trente (30) jours suivant la date au cours de laquelle elle aurait raisonnablement dû être découverte.

LA SÉCURITÉ D'ABORD!

Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité pendant la manutention et l'installation de tous les produits et systèmes. Prendre les précautions nécessaires et porter l'équipement de protection individuel correspondant à la situation. Lire les fiches signalétiques et les documents qui se rapportent aux produits avant l'établissement du devis ou l'installation.

800.387.2690
cgcinc.com
cgcdesignstudio.com

Fabriqué par :
CGC Inc.
350 Burnhamthorpe Rd. W, 5th Floor
Mississauga, ON L5B 3J1

IG1450F/rév. 5-16
© 2016 CGC UNE SOCIÉTÉ DE USG
et/ou de ses sociétés affiliées.
Tous droits réservés.
Imprimé au Canada.

CGC 
C'EST VOTRE MONDE. BÂTISSÉZ-LE.™